



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question au Gouvernement n° 1894

Texte de la question

SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION

M. le président. La parole est à Mme Françoise Guégot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise Guégot. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'emploi, après six mois de mission auprès de votre ministère, j'ai remis hier au Premier ministre mon rapport concernant " le développement de l'orientation professionnelle tout au long de la vie ". Fort d'un constat sur les difficultés d'organisation de l'orientation en France et de la volonté du Président de la République d'engager une réforme profonde, il formule des propositions pour mettre en oeuvre le service public de l'orientation s'adressant à tous les Français, quel que soit leur âge ou leur statut.

L'orientation ne peut être, pour autant, responsable de tous les maux. Il convient donc d'assurer avant tout une continuité entre l'orientation, la formation et l'emploi, de la formation initiale jusqu'aux différentes étapes de la vie professionnelle. Il faut ainsi non seulement poursuivre les efforts de rapprochement entre l'école et le monde du travail, mais aussi réaliser une meilleure cohérence entre l'offre de formation et les débouchés réels. De même, il est également nécessaire de renforcer la professionnalisation des orienteurs et mieux coordonner leurs actions.

La mise en place du service public de l'orientation concerne plusieurs aspects : le premier repose sur un premier accès, grâce à une information dématérialisée et des outils accessibles par internet et par téléphone ; le second est fondé sur des structures physiques à labelliser qui répondront à une démarche qualité assurant une homogénéité de prestations sur l'ensemble de nos territoires.

L'orientation est un enjeu économique, social et humain considéré comme une priorité par une grande majorité de nos concitoyens. Elle exige la contribution de tous les acteurs que sont l'État, les collectivités et les partenaires sociaux afin de répondre aux exigences de lisibilité et d'efficacité.

Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous informer la représentation nationale des mesures envisagées pour installer à court terme ce service public de l'orientation tout au long de la vie ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Merci, madame la députée, pas seulement pour avoir fait un rapport, mais pour l'avoir fait de façon très concrète, très opérationnelle, sans s'attaquer à de grands principes confus mais en essayant d'identifier les blocages en matière d'orientation dans notre pays. C'était notre souhait, cela correspond aussi à la volonté de Christine Lagarde qui voulait que nous avancions de façon très précise.

L'orientation, vous l'avez dit, est trop souvent un gigantesque gâchis. Plus de 150 000 jeunes sortent chaque année du système sans aucune qualification. Dans l'enseignement supérieur, 100 000 étudiants échouent après une année, parce qu'ils n'ont pas choisi la bonne orientation. Surtout, cela fait des dégâts en termes d'emploi. Quand un jeune choisit une mauvaise voie au bout de laquelle il n'y a pas d'emploi, cela montre bien souvent qu'une formation a été dispensée pour rien et provoque beaucoup de déception pour l'étudiant et sa famille. Vous avez également pointé les dysfonctionnements en matière d'orientation : un système trop confus, pas assez lisible avec plus de huit mille organismes qui font de l'orientation en France, une dispersion entre une

philosophie éducation nationale et une philosophie emploi. Le but est donc pour nous, dès cette année, de pouvoir avancer précisément sur des propositions opérationnelles.

Le Premier ministre a réuni hier, autour de vous, les quatre membres du Gouvernement concernés - Luc Chatel, Valérie Pécresse, Martin Hirsch et moi-même - pour que nous puissions avancer dans trois directions simples : d'abord, un site internet permettant à chaque étudiant d'avoir un conseil personnalisé - les étudiants utilisent les nouvelles technologies, à nous de les adapter - ; ensuite, des plates-formes téléphoniques simples, gratuites, pour un vrai service public ; enfin, deux cents sites labellisés dès l'année prochaine.

Dernier point important : l'apprentissage. Un jeune qui se forme par ce biais trouve deux fois plus vite un emploi que tout autre étudiant. Nous n'orientons pas assez en direction de l'apprentissage. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Guégot](#)

Circonscription : Seine-Maritime (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1894

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 janvier 2010